

Règlement Intérieur

3ème Open Jeunes de Nîmes

Article 1 : Organisation

Le club de l'Echiquier Nîmois organise les **samedi 21 et dimanche 22 février 2026** son 3^{ème} Open Jeunes en **5 rondes**, ouvert à tous les jeunes U20 ou moins, homologué FIDE par la FFE sous le N° 70774.

Lieu : Espace Création - 56 Rue des Amoureux - 30000 NÎMES

Article 2 : Horaires

Samedi : Pointage entre 9h15 et 9h45. Ronde 1 à 10h. Ronde 2 à 13h30. Ronde 3 à 17h.

Dimanche : Ronde 4 à 10h. Ronde 5 à 13h30. Remise des prix vers 17h.

Article 3 : Cadence et Délai de Forfait

La cadence est de 1h + 30 sec./coup. Le délai de forfait est de 1 heure après lancement de la ronde.

Article 4 : Règles du Jeu et Appariements

Les Règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).

Les Appariements se font au système suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).

Le Classement utilisé est le Elo FIDE Standard au jour du tournoi.

Article 5 : Participation

L'inscription est de 15€. Licence A obligatoire.

Article 6 : Systèmes de Départage

Les systèmes de départage sont dans l'ordre :

1. Buchholz Tronqué
2. Buchholz
3. Performance

Article 7 : Dotation du Tournoi

La liste des prix sera affichée avant la 3^{ème} ronde

Article 8 : Règlement Spécifique

- L'aire de jeu comprend la salle de jeu, les toilettes et la buvette.
- Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, montres connectés, tablettes, etc..) ne sont pas autorisés dans l'aire de jeu, qu'ils soient éteints ou allumés.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Timothée PIERRE (Arbitre Open 2)

Arbitre Adjoint : Ivan MIHAILA (Arbitre Club)

Article 10 : Acceptation du règlement

Tou(te)s les participant(e)s s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs.

L'Arbitre Principal

Timothée PIERRE

L'Organisateur

Jean-Yves COSTA